

MUSSON 2035

35 PROJETS

citoyens **ambitieux** **solidaires**

co-construits avec les citoyens dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme Communal de Développement Rural de Musson



**DÉCOUVREZ
LE PCDR**





QU'EST-CE QU'UN PCDR ?

Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est

- un outil stratégique communal
- co-construit avec les habitants
- permettant le développement d'actions et de projets concrets
- pour améliorer la qualité de vie en milieu rural
- pour les dix prochaines années !

Un PCDR peut rassembler toute sorte de projets en fonction des besoins exprimés : la rénovation d'une maison de village, la réalisation de voies lentes, l'aménagement d'espaces de convivialité, la mise sur pied d'un groupe « nature », le développement d'actions de solidarité, ...

Cette politique de développement est soutenue par la Région wallonne et permet de pouvoir accéder à des subsides importants pour la mise en oeuvre de certains projets !

Nicolas & Clémentine

**Agents de développement
à la Fondation Rurale de Wallonie**

VISIONNEZ LA VIDÉO
“UN PCDR, C’EST QUOI ?”
sur www.musson2035.info



CONCRÈTEMENT ?

un projet de territoire



Le nouveau Programme Communal de Développement Rural (2025-2035), baptisé “Musson 2035”, est le fruit d'un long processus d'élaboration !

Plusieurs étapes clés ont permis de construire ce projet de territoire ambitieux pour l'avenir de Musson en tenant compte de données socio-démographiques, des expertises d'acteurs locaux (habitants, experts, acteurs économiques et associatifs,...) et des différents programmes communaux et régionaux en place (plan communal de mobilité, schéma de développement territorial, plan de gestion du Parc naturel de Gaume, ...).



une démarche participative

LE COEUR D'UN PCDR C'EST LA PARTICIPATION CITOYENNE !

Ce nouveau PCDR a été élaboré en étroite collaboration avec les Mussonnais. À de nombreuses reprises, entre novembre 2021 et juin 2023, les habitants ont été invités à participer à des cycles de rencontres spécifiques: consultations dans les villages, réflexions dans le cadre de groupes de travail thématiques et projets et lancement d'une consultation numérique !

Au total, ces cycles de consultation citoyenne ont totalisé plus de 600 participations, et mobilisés plus de 300 habitants ! Merci à tous ceux qui ont pris part à cette belle dynamique participative !

En parallèle de ces rencontres, une commission citoyenne, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), a été mise en place pour piloter la co-construction du programme ! C'est elle qui est chargée de suivre la mise en œuvre des projets du PCDR ces 10 prochaines années.



La CLDR de Musson est composée de 38 membres, dont 32 citoyens et 6 élus. Tous les villages et secteurs y sont représentés.



un document d'orientation stratégique

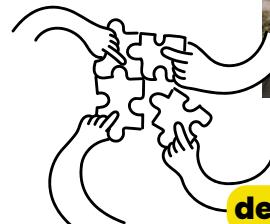
La stratégie du PCDR 2025-2035 se veut cohérente et pragmatique. Elle comprend 5 objectifs stratégiques, déclinés en 12 objectifs opérationnels et regroupés selon trois axes : **qualité de vie, ressources locales et environnement** :

- **1. Stimuler le vivre ensemble et la cohésion intergénérationnelle**
- **2. Renforcer l'accès à des services diversifiés et innovants**
- **3. Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales**
- **4. Apporter des solutions soutenables de mobilité au niveau communal et régional**
- **5. Préserver et améliorer le cadre de vie dans une démarche de transition**

**« MUSSON 2035 :
UN ENVIRONNEMENT RURAL
AUX RICHESSES MULTIPLES
POUR LE MIEUX VIVRE DE TOUS
LES CITOYENS ».**

Ce défi synthétise en une seule phrase les orientations stratégiques du PCDR !

DÉCOUVREZ LA STRATÉGIE & LES PROJETS DU PCDR EN VIDÉO
sur www.musson2035.info



des projets ambitieux



La finalité du PCDR, c'est bien évidemment sa réalisation sur le terrain ! Lors des consultations citoyennes, les mussonnais ont proposé de nombreuses idées de projets afin d'améliorer la qualité de vie à Musson d'ici 2035. Après un travail d'analyse, de regroupements, d'approfondissement, 35 projets ont été retenus et repris au PCDR.

Pour certains projets "matériels" qui nécessitent des moyens financiers importants, la Région Wallonne peut accorder jusqu'à 680.000 euros de subsides par projet. Une aide bien utile pour les petites communes rurales comme Musson !

Pour la réalisation de ces projets, une priorisation à court, moyen et long terme a été envisagée. Celle-ci reste indicative et pourra évoluer, en fonction des opportunités et finances communales.

**DÉCOUVREZ LES PROJETS
DU PCDR 2025-2035**





LES PROJETS DU PCDR

LOT 1 (2025-2028)

M-1.01 - Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices
M-1.02 - Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville
M-1.03 - Développement des voies lentes intervillages
M-1.04 - Aménagements des entrées de village
I-1.01 - Développement de la communication communale
I-1.02 - Valorisation du patrimoine local et appui au développement du musée minier
I-1.03 - Soutien à la promotion des circuits courts et des commerces de proximité
I-1.04 - Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité
I-1.05 - Développement des sentiers et chemins de promenade
I-1.06 - Développement de la politique jeunesse

LOT 2 (2029-2031)

M-2.01 - Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif
M-2.02 - Création d'une halle polyvalente à Musson
M-2.03 - Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt
M-2.04 - Aménagement de la rue Late à Mussy-la-Ville
M-2.05 - Aménagement d'un espace de convivialité au cœur du village de Baranzy
I-2.01 - Développement de la vie associative et des festivités locales
I-2.02 - Mise en place d'une démarche de commune en santé
I-2.03 - Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune
I-2.04 - Opération de mise en valeur du patrimoine local
I-2.05 - Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural

LOT 3 (2032-2035)

M-3.01 - Aménagement du cœur de village de Musson
M-3.02 - Aménagement de la traversée de Signeulx
M-3.03 - Création de logements intergénérationnels
M-3.04 - Création de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage
M-3.05 - Création d'un atelier rural
M-3.06 - Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance
M-3.07 - Création d'un bâtiment multiservices à Mussy-la-Ville
M-3.08 - Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt
M-3.09 - Aménagement de stations multimodales
M-3.10 - Développement de la trame verte et bleue
I-3.01 - Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire
I-3.02 - Création d'un espace de restauration éphémère
I-3.03 - Création d'un centre d'accueil de jour pour les ainés
I-3.04 - Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité
I-3.05 - Création d'un soutien scolaire

PCDR 2009-2019

DANS LE CADRE DU PREMIER PCDR PLUSIEURS PROJETS IMPORTANTS ONT VU LE JOUR SUR LA COMMUNE DEPUIS 2009 !

Développement d'espaces et d'infrastructures financés par des subventions en développement rural:

- L'aménagement de la place de Mussy-la-Ville,
- la création d'une Maison de Village à Signeulx,
- la création de 5 maisonnettes pour aînés et de 2 logements pour jeunes à Musson,
- la création de la voie lente entre Signeulx-Baranzy,
- la rénovation de la salle de l'Union à Musson, ...

Lancement d'actions en partenariat avec les forces vives locales :

- création d'une charte de l'environnement
- mise en place d'actions pour la biodiversité,
- mise en place du groupement « Musson mémoire »,
- création d'un « Groupe Sentiers » pour la réalisation de folders de promenades avec le SI, ...



plus d'infos sur ↗

www.musson2035.info

